

# Cote G (dispenses) aux Archives Départementales du Jura, procès verbal du 28 janvier 1754 à La Mouille (39) pour la demande de dispense de consanguinité au 4e degré de deux côtés de Jean Baptiste Malfroy Thevenin et Marguerite Malfroy Thevenin

---

## Présentation

Les photos DSC01647 à 01655 ont été prises par Roger Bailly Salins de documents aux AD du Jura. Pour pouvoir mieux se repérer, j'ai conservé les numéros d'image.

Les traits sur la ligne ( \_ ) indiquent des lettres ou mots indéchiffrables.

## Transcription partielle

### DSC01647

...

### DSC01655

[En haut à droite : 7]

Souche	
frere l'ainé	frere Le jeune
Claude Malfroy Thevenin	1. Claude Malfroy Thevenin
pere de	pere de
Claude Francois Malfroy Thevenin	2. Jean Malfroy Thevenin
pere de	pere de
Francoise Malfroy Thevenin	3. Joseph Malfroy Thevenin
mere de	pere de
Jean Baptiste Malfroy Thevenin	4. Marguerite Malfroy Thevenin
Suppliant	Suppliante

---

Autre branche	
frere	frere
Claude Girod Mocquin	1. Claude Girod Mocquin
pere de	pere de
Jeanne Girod Mocquin	2. Clauda Girod Mocquin
mere de	mere de
Joseph Malfroy Thevenin	3. Joseph Malfroy Thevenin
pere de	pere de
Marguerite Malfroy Thevenin	4. Jean Bap: Malfroy Thevenin
Suppliante	Suppliant

Sur ces dépositions il nous a apparu qu'il y a entre eux un empchement de consanguinité au quatrième degré de deux côtés, de tout quoy nous avons dressé Le present procez verbal, pour iceluy renvoyer a Monseigneur L'Eveque de st Claude, etre ordonné ce qu'il appartiendra, fait a La Mouille Les jours et ans susd : en foy de quoy nous avons signé  
[Signé] J.C. Thouverez ptre.